

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 20 mai 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Saïd SAÏDANI, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Michaël DAVID ayant donné pouvoir à M. Jean-François EGRON.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Restauration Collective entre Cenon, Floirac et Ambarès

Les communes de Cenon et de Floirac ont créé un syndicat intercommunal pour gérer et exploiter la restauration collective sur leur territoire.

Conformément aux statuts et à chaque renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner quatre membres titulaires et quatre membres suppléants pour siéger au sein du Comité Syndical.

Liste présentée par Jean-François EGRON :

Titulaires

1 Ludovic ARMOËT
2 Max GUICHARD
3 Huguette LENOIR
4 Alexandre MARSAT

Suppléants

1 Michaël DAVID
2 Patrice BUQUET
3 Jean-Marc SIMOUNET
4 Anne LEPINE

La liste de Monsieur Jean-François EGRON a obtenu :

28 voix pour
0 abstention
6 voix contre
1 NPPPV

Le Conseil Municipal désigne au Syndicat Intercommunal de Restauration Collective entre Cenon, Floirac et Ambarès :

▪ **En tant que membres Titulaires :**

- Ludovic ARMOËT
- Max GUICHARD
- Huguette LENOIR
- Alexandre MARSAT

▪ **En tant que membres Suppléants :**

- Michaël DAVID
- Patrice BUQUET
- Jean-Marc SIMOUNET
- Anne LEPINE

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200529-2020-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2020
Affichage : 10/05/2020